

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur CODEP 94 du 26 Juin 2025

Présents :

Charles Huot, Alain Bellanger, André Chantelot, Françoise Fiemeyer,
Géraldine Lambrechts, Denis Le Chevanton, Esther Meyer, Laurence Colombo, Lucie Dandolo,
Jonathan Marie, Catherine Torres,

Excusés :

Michel Marlin, Dominique Viola,
Marie-Christine Clément, Jean-François Barbé,

Ordre du jour

Finance et actions

- Bilan CODEP
- Cotisations clubs
- Point subvention
- Bilan financier des commissions
- Budget de l'an prochain des commissions
- Coût des formations
- Projet d'investissements
- Goodies et vêtements, harmonisation CODEP

Fonctionnement Comptabilité

- Documents pour remboursement des dépenses
- CB CODEP
- Limite d'achat nécessitant accord du bureau

Point contrat Torcy

Fosse Antony

Communication

Règles du national

VP Dive

FB & Insta

Déménagement

Revue liste des actions en cours

Nommer un responsable retour d'exp sur les accidents

Repas présidents de clubs sept 2025, date et organisation

Préparation AG de septembre et date

Décisions / actions en cours

Thème / Sujet	Décision (D) /Action (A)/Information (I)	Responsable	Statut /Date
Finance- Clôture des comptes 2024-2025 : Toutes les commissions doivent envoyer au plus vite leurs comptes incluant toutes les dépenses effectuées afin que Géraldine clôture les comptes de l'année avant fin Juillet	A	Présidents des commissions	A faire /Immédiat
Finance- Aucune nouvelle dépense ne doit être effectuée avant l'approbation des budgets 2025-2026	D	Tous	Application immédiate
Finance- Budget 2025-2026 : Envoie des consignes, model de document et échéances de la préparation du budget prévisionnel2025-2026	A	Géraldine	Mi juillet
Finance – Budget 2025-2026 Définition du budget de fonctionnement du CODEP hors commissions	A	Géraldine Françoise	Septembre
Finance Budget 2025-2026 Fourniture du budget prévisionnel 2025-2026 des commissions à la trésorière	A	Présidents des commissions	Date définie par Géraldine
Finance Budget 2025-2026 : Visio entre le bureau et chaque président de commission pour caler les bilans et budgets prévisionnels avant la présentation consolidée au CODIR de septembre	A	Géraldine + Présidents des commissions	A planifier

Finance – Cotisation club : définition du mode de calcul de la cotisation club	A	Géraldine	A faire. Octobre
Finance – Cotisation club Lancer la campagne	A	Géraldine Françoise	A faire -Décembre
Finance – subventions Définir les subventions jeunes et NAP pour l'année 2025-2026	A	Géraldine	A faire - Octobre
Finance- Coût des formations Répertorier le cout des formations CD94 toutes commissions confondues dans un fichier	A	Présidents des commissions	A faire - Immédiat
Finance- Cout des formations : Demander aux présidents des autres CODEP de compléter ce fichier avec le prix de leurs formations	A	Charles	Après l'action précédente
Finance – Défiscalisation : Rédaction d'une charte qui sera transmise aux présidents de clubs du département	A	Alain	A faire - Immédiat
Finance - Définition de règles concernant les dépenses des commissions : Elles seront définies en même temps que l'approbation des budgets prévisionnels 2025-2026	A	CODIR	Prochain CODIR
Mise à jour inventaire : Envoie à Géraldine de la liste des investissements effectués cette année	A	Présidents des commission	A faire - Immédiat
Goodies et vêtements : Aucun achat avant harmonisation entre	D	CODIR	Application immédiate

commissions dans le respect de la charte			
Goodies et vêtements : soumettre des propositions au CODIR	A	Présidents des commissions	A faire – pas de date et pas d’obligation d’achat
Fonctionnement comptabilité : LES REMBOURSEMENTS SE FONT SUR NOTES DE FRAIS ACCOMPAGNEES DE FACTURES IMPERATIVEMENT AU NOM ET ADRESSE DU CODEP	D	Tous	Application Immédiate
Fonctionnement comptabilité : La trésorière aura une CB sur le compte du CODEP	D	Géraldine	Application Immédiate
Fonctionnement comptabilité : Vérifier la date de fin de contrat Assoconnect et la communiquer à André	A	Géraldine	Septembre
Outils- Apnée passage aux paiements dématérialisés	D	Jean-François	Rentrée 2025
Outils- Migration du site internet dans VP Dive en miroir de l’actuel hors actions pour utilisation pour l’année 2025–2026	A	Marie-Christine	Juillet – Août
Outils- Utilisation VP DIVE Demander l’aide de l’expert de Vincennes via Alain	A	Françoise	A faire - immédiat
Base de Torcy : Contacter la présidente du 77 pour diffuser l’information du nouveau contrat auprès de ses nageurs	A	Charles	A faire - Immédiat
Base de Torcy : Pour la plongée, demander aux clubs leurs besoins et souhaits pour mise en place du service approprié	A	TBD	Réunion présidents de clubs

Fosse Anthony : définir une convention pour Apnée et plongée	A	Françoise	A faire – Immédiat
Plongée jeunes : REX sur les spécificités de l'enseignement de la plongée jeunes auprès des moniteurs	A		Sujet ouvert
Communication : Réseaux sociaux : Mise en place d'un compte Instagram au niveau du CODEP avec déclinaison pour les commissions Inviter Lucie en tant que « personne qualifiée »	A	Françoise avec Lucie Dandolo (VSJ plongée)	En cours
FB : Republier les évènements sur la page CODEP 94	A	Les présidents de commissions	A faire - Immédiat
FB : Informer les présidents de clubs de publier leurs événements importants sur la page du CODEP	A	CODIR	Réunion avec les présidents de clubs
Repas avec les présidents de clubs : A organiser après l'AG	A	CODIR	CODIR de septembre
Tournée des clubs du Val-de-Marne	A	Charles	20 clubs visités. Clos pour cette année sera relancé à la rentrée prochaine
Collaboration avec le CDOS	Actions non définies		
Liste des directeurs techniques : Demander aux présidents de club le nom de leur directeur technique ainsi que la liste de leurs encadrants (N4, E1, E2, E3, E4)	A	Alain	20 clubs à jour. En cours
Partage de la liste constituée par Alain	A	Alain partage avec les membres du CODIR	immédiat
Prescriform : Définir comment utiliser cette formation	A		

Pas de contact santé sport au niveau de la région			
RÉFLEXION À PRÉPARER POUR LE PROCHAIN CODIR : Comment rapprocher les clubs du CODEP	A	Soirée avec les présidents de club + commission	Prochain CODIR
Définir la date du prochain CODIR	A		
Déménagement :			Reporté en septembre
Nettoyage base fédérale des clubs n'existant plus (3) : Géraldine voit le point avec Natacha	A	Géraldine	Immédiat
Services aux clubs : Définir et implémenter	A	TBD	Septembre
Harmonisation des RIFA : revoir la proposition de Jonathan afin de statuer	A	Tous en particulier Denis et Jean-François	Prochain CODIR septembre

Décisions actions closes

Thème / Sujet	Décision (D) /Action (A)/Information (I)	Responsable	Statut /Date
Formateur TIV : Recherche de formateur TIV	A	Candidat : Jean-Philippe Lefranc	Clos 25/06/2025
Finance : Mise en place d'une subvention jeunes (25%) REC positive. Mailing aux présidents de club afin de leur rembourser 25% de la licence pour leurs jeunes (collège à terminale) sur fourniture de la licence + certificat de scolarité ET engagement du club à rembourser le jeune	A	Alain	Clos 06/25

Finance : Lancement de la campagne de cotisation 2024–2025 identique à la précédente	A	Géraldine	Immédiate 52 euros par club Clos 06/25
/Base de Torcy : Mise en place des inscriptions et paiements sur Assoconnect	A	André et Géraldine	Immédiate Clos 06/25
Nommer un responsable communication du CODEP à la demande de la région.	D	Charles	Immédiat Clos 06/2025
VP Dive : Test du logiciel pour la gestion du CODEP	DA Pour la compta NON Pour le site internet OUI Pour la gestion du club, en cours (Alain, Géraldine)	Géraldine avec Françoise, Marie-Christine et Alain qui a l'expérience de Vincennes	Compta Clos le 30/01/2025 Site internet Clos 30/01/2025
Remplacement de Assoconnect par HelloAsso Toutes les actions 2025–2026 seront sur HelloAsso. Un compte à créer par commission	A	Françoise	Clos 06/2025
Fosse de Lagny : Charles contacte Julie (Présidente du CODEP 77) pour action commune en vue d'assouplir les règles Il semble que les règles soient assouplies. L'an prochain la limite dans le tube serait à 12 personnes à la fois. À confirmer	A	Françoise	Nouveau règlement 2025 12 dans le tube avec un maximum de 16 personnes par session. Clos 06/2025
Remplacement de Assoconnect par HelloAsso Toutes les actions 2025–2026 seront sur HelloAsso. Un compte à créer par commission	A	Françoise	Clos 06/2025
Fosse de Lagny : Charles contacte Julie	A	Françoise	Nouveau règlement 2025 12 dans le tube

(Présidente du CODEP 77) pour action commune en vue d'assouplir les règles Il semble que les règles soient assouplies. L'an prochain la limite dans le tube serait à 12 personnes à la fois. À confirmer			avec un maximum de 16 personnes par session. Clos 06/2025
--	--	--	--

Compte rendu

Finance et actions

Bilan CODEP

Le bilan financier du CODEP n'a pas pu être présenté, beaucoup de données des commissions ne sont pas encore parvenues à la trésorière. **Aucune nouvelle dépense ne doit être effectuée avant le CODIR du mois de septembre qui définira les règles pour l'année 2025-2026**

Pour la rentrée, préparer le budget prévisionnel de fonctionnement du CODEP (loyer assurance, frais de bouche, investissements, abonnements...). Compte tenu du déménagement à Champigny et de l'augmentation de loyer prévisible multiplier le chiffre par 3

Cotisations clubs

La demande avec paiement par virement très bien fonctionné.

3 clubs n'existent plus mais sont toujours considérés actifs dans la base fédérale. Géraldine voit avec Natacha pour la régularisation

La prochaine demande de cotisation sera à faire en décembre pour 2025-2026. Elle sera dépendante du nombre d'adhérents et du budget de fonctionnement du CODEP

Point subvention

Subventions reçus par le CODEP:

- Nous avons reçu 4200€ du département pour les frais de fonctionnement
- La subvention a été rejetée pour la sortie bio car hors de France.
- Subvention de l'ANS en attente de réponse
- Subvention de la technique en attente

Subventions données par le CODEP

Lycée de Vincennes : la subvention aux jeunes plongeurs sera remboursée aux terminales qui ne reviendront pas l'an prochain et fera l'objet d'un avoir sur leur réinscription pour ceux qui restent

Pour l'an prochain envisager une subvention aux clubs du département concernant la NAP notamment KB, Nogent, Fontenay.

Bilan financier des commissions

Seule la technique a fourni son bilan. Certaines dépenses sont à redispacher correctement et les dernières dépenses à ajouter.

- La formation N4 est déficitaire, ce déficit étant comblé par les formations en salle et principalement la formation initiateur
- L'objectif de la technique est que chaque personne formée reparte avec quelque chose.
- Ligne de cout hébergement : OVH pour OSIS
- Ligne de cout communication : autocollants, stickers, envoi postale de la bulle technique
- Le dispatch des couts est à revoir, tout ce qui est donné devant apparaitre dans les goodies, notamment les ponchos et porte documents.

Le bilan financier des commissions sera à présenter au CODIR de septembre

Investissement : Tous les achats entrant dans cette catégorie doivent être ajoutés à l'inventaire avec leur localisation. Denis envoie l'inventaire du matériel à Géraldine. Le matériel PSC1 est chez Jean-Louis

Budget de l'an prochain des commissions

Seule la bio à fourni son budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel des commissions est à fournir pour le CODIR de septembre. Les règles concernant les dépenses des commissions seront clairement établies lors de ce CODIR.

Coût des formations

Il n'y a pas de recommandation nationale.

Le tarif des formations techniques a été définie après étude des tarifs pratiqués par les autres CODEPs. Le cout des formations initiateur est élevé pour les stagiaires par rapport à ce qu'elles coutent au CODEP et pourrait être revu à la baisse.

Chaque commission envoie le prix de ses formations (à Charles Géraldine, Françoise) afin de constituer un document que Charles enverra aux présidents de département d'IDF pour qu'ils le complètent et que l'on puisse comparer les prix.

Défiscalisation :

Il est possible de défiscaliser certains achats ou frais d'entretien (typiquement le second premier étage qui ne sert qu'à l'encadrement) sur décision de l'association et en respectant certaines règles.

Dans tous les cas, en cas de contrôle fiscale l'acceptation ou pas de ces défiscalisations restent au bon vouloir du contrôleur des impôts.

Alain rédige une charte de la défiscalisation qui sera transmise aux clubs du 94. Contact à la région : Céline Hecquet

Projet d'investissements

A revoir à la rentrée avec les budgets des commissions

Goodies et vêtements, harmonisation CODEP

Aucun achat de goodies ou de vêtements ne doit être réalisé avant harmonisation au niveau du CODEP et pourra être décliné par les commissions. Le respect des logos fédéraux est la règle. Aux commissions de faire des propositions qui devront être approuvées au CODIR

Pour information, La commission régionale NAP a explosé son budget. Les règles définies à la région :

- Maximum 40% du budget peut venir de subventions
- 20% max en goodies et cadeaux

De façon générale, favoriser les achats 'made in France' quand c'est possible. Il y a une entreprise de T-shirt à Montreuil

Fonctionnement Comptabilité

Documents

Les factures accompagnant les notes de frais doivent être au **nom et adresse du CODEP**

IMPERATIVEMENT

Budget 2025-2026 :

Géraldine envoie à tous le model de document à utiliser avec les différents postes.

Seront à l'agenda du prochain CODIR :

- Bilan 2024-2025
- Revue des budgets prévisionnels 2025-2026. Dans un but d'efficacité lors de la réunion de consolidation budgétaire Géraldine va définir la date à laquelle les budgets devront lui être envoyés.

CB CODEP

Le CODIR approuve à l'unanimité des présents la demande de carte bleue qui sera sous la responsabilité de la trésorière.

Pour éviter d'avancer l'argent, il est possible de demander à la trésorière d'effectuer et payer la commande avec la CB du CODEP.

Limite d'achat nécessitant accord du bureau

Elle sera définie lors de l'élaboration des budgets 2025-2026

Outils :

Les actions pour l'année 2025-2026 doivent être créées dans Helloasso. La modification du mandataire est en cours d'approbation limitant les sommes pouvant être récoltées à 2500 €. L'approbation par Helloasso du changement de mandataire annulera ce plafond et l'information diffusée au CODIR.

Exception à cette règle de la base de Torcy : Elle restera sur Assoconnect tant que court l'abonnement ou le renouvellement du contrat avec la base.

Géraldine vérifie et informe Andrée de la date de fin de contrat Assoconnect

Le passage du site internet sur VP Dive se fera durant l'été.

Françoise contact Alain pour mise en contact avec l'expert VP DIVE de Vincennes.

Point contrat Torcy

44 inscrits en NAP, conforme aux prévisions.

Le contrat a été signé sans le 77. Charles demande à la présidente du 77 de diffuser l'information auprès de ses nageurs ou de donner les contacts pour que les nageurs du département 77 puissent venir s'entraîner au tarif hors 94.

Concernant la plongée à Torcy, faire un sondage auprès des présidents de club pour adapter l'offre à leurs besoins

Fosse Antony

Les créneaux fosse sont déjà complets pour les 3 années qui viennent.

Les tarifs sont très intéressants pour le CODEP. Préparer une convention pour les activités scaphandre et apnée (6 à 8 fosses par an) + celles de la technique.

Le CODEP va quand même signer une convention pour l'apnée et la technique

PI : La fosse de Villeneuve fermera fin 2026 pour travaux

Communication

Règles du National

Respecter la charte graphique et les logos dans les communications afin de rendre les activités fédérales plus visibles. Utiliser le logo départemental décliné pour chaque commission.

Il est possible de demander de l'aide / des créations spécifiques à l'adresse [Pole-communication@ffesm.fr](mailto:communication@ffesm.fr)

FB & Insta

Les sites internet FB Insta doivent respecter la charte graphique.

Un nouveau FB CODEP 94 a été créé.

Les commissions doivent republier sur le FB du CODEP les publications les plus importantes. Idem sur Insta lorsque le CODEP aura un Insta fonctionnel.

Lors de la réunion avec les présidents de clubs demander aux clubs de republier sur le FB du CODEP.

Déménagement

Toujours prévu en septembre pas d'autres informations

Revue liste des actions en cours

Mise à jour dans les tableaux

Nommer un responsable retour d'exp sur les accidents

Cette nomination n'est pas obligatoire. Clos

Services aux clubs :

- Prêt du matériel TIV
- Analyse de l'air blocs : organiser une campagne, le prix prendra en compte le déplacement + le cout des réactifs. Environ 100 € à confirmer
- Créer un kit RIFA de prêt

Mutualisation des RIFA

Proposition de Jonathan (v fichier)

Devra être statué au prochain CODIR. Nécessité de la présence des présidents des commissions technique et apnée

Prochaines échéances :

Exercice budgétaire :

- Visio CODIR-Présidents des commissions durant l'été

Repas présidents de clubs sept 2025, date et organisation

- Sera programmée en octobre après l'AG

Vérification des comptes

Prochain CODIR

- 18 septembre en visio à 19h

Assemblée Générale :

- Le 2 octobre à 19h30 dans les locaux du CODEP, théoriquement Champigny